

# La pratique réflexive: une posture professionnelle

Danièle Périsset Bagnoud

Le programme de la HEP-Vs s'articule autour de trois axes fondamentaux: les **didactiques** [voir *Résonances* (2005) n°8, 24-25], les **enseignements transversaux et les sciences contributives** [voir *Résonances* (2005) n°5, 32-33], la **formation sur le terrain** [voir *Résonances* (2001) n°9, 22-24] et **l'articulation théorie-pratique**. La mise en sens et l'articulation de ces trois axes sont un défi majeur de la formation professionnelle. Ce lien, difficile, est construit notamment à travers les propositions des instruments de la pratique réflexive que la HEP-Vs met à la disposition de ses étudiantes et étudiants. C'est ce domaine que la HEP-Vs propose d'explorer dans cet article et dans le courant de ce printemps 2006.

## La pratique réflexive et la formation des enseignants

Les trente dernières années ont été marquées par l'irruption de problèmes nouveaux dans le domaine de l'enseignement: les attentes et pressions des différents milieux sont multiples, les pratiques professionnelles se renouvellent, les caractéristiques du travail enseignant sont en mutation (Tardif & Lessard, 1999). Plus personne ne doute de l'évolution sociale d'un métier qui revendique par ailleurs un engagement dans un processus de professionnalisation marqué, à savoir notamment une formation

à un niveau supérieur (tertiaire, voire universitaire), basée sur des savoirs scientifiques permettant l'exercice autonome et responsable de l'activité. Les formations d'enseignants ne pouvaient s'élaborer à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle sans en tenir compte.

Altet, Charlier & Perrenoud, 1996; Perrenoud, 2001). Ces travaux ont été repris et transposés de manière pragmatique par les concepteurs des réformes dans le champ de la formation des enseignants, et notamment par ceux en charge du projet de la Haute Ecole pédagogique du Valais.



*La pratique réflexive est une posture par laquelle le professionnel prend sa pratique comme objet de réflexion, de formation et de co-formation.*

A la suite des travaux de Schön (1983/1994), le concept de *pratique réflexive* fait partie du vocabulaire de base de tout dispositif de formation. Mais si Schön donne à voir, pour d'autres professions que l'enseignement, des exemples de praticiens réflexifs en action, la transposition et la mise en œuvre du concept dans le champ de la formation à l'enseignement restaient à faire. Dans le sillage de cet ouvrage de référence, de nombreux travaux ont tenté d'identifier les conditions de la formation à la pratique réflexive dans le contexte de dispositifs de formation à l'enseignement (notamment Paquay, 1994; Paquay,

professionnel en cours d'action et sur l'action. D'après les observations que Schön a conduites, les experts appréhendent chaque situation dans la spécificité des caractéristiques qui lui sont propres, au-delà des traits transversaux et génériques apparemment évidents.

Dans son essai à propos de l'agir professionnel, Schön insiste sur les procédures cognitives de recherches mises en place par l'expert réflexif. Tout au long de sa réflexion, la recherche de solution est infléchie par les implications (qui peuvent se révéler imprévues) des décisions précédentes et par leur degré de cohérence. A chaque étape, la

## Quelques caractéristiques de la pratique réflexive

Comme les chercheurs ayant publié à propos des dispositifs pour former un praticien réflexif se sont, en grande majorité, inspirés de Schön (1983/1994), nous nous référons à sa description de la structure de la réflexion développée par l'expert

restructuration du problème est susceptible d'être réorientée par négociation ou autres modalités de raisonnement, en fonction de l'évaluation des résultats ponctuels observés. Le professionnel organise donc les différents aspects connus du problème en donnant sens à ce qui est différent, notamment grâce à leur cohérence avec les théories de référence, aspect essentiel que Perrenoud (2004) a développé en appelant à «*adosser la pratique réflexive aux sciences sociales*».

S'inspirant des nombreuses définitions proposées par la littérature, la HEP-Vs a formulé celle-ci, conforme à ses missions et à son contexte spécifique:

*L'enseignant est un professionnel qui, tout au long de sa carrière*

- *est capable d'autoréguler son action par une analyse critique de ses pratiques et des effets de celles-ci;*
- *ne se fie pas seulement aux connaissances éprouvées. Il les met à jour, essaie de nouvelles approches afin d'améliorer l'efficacité de sa pratique.*

*La pratique réflexive est une posture par laquelle le professionnel prend sa pratique comme objet de réflexion, de formation et de co-formation. Elle lui permet de réguler, de partager et d'innover dans l'action, sur l'action et ouvre à l'anticipation. La pratique réflexive se construit fortement avec les stages (alternance théorie-pratique) et à partir de l'apport des sciences humaines (la recherche au service de la pratique réflexive).*

Souhaiter former à la pratique réflexive et contribuer à accroître la légitimité professionnelle, sociale et scientifique de l'enseignement, ainsi que le postule la HEP-Vs, c'est entraîner le novice à se décentrer, à identifier et à conceptualiser chaque problème dans ses traits généraux et ses spécificités, à faire acte de chercheur en considérant son expérience à l'aide des théories proposées par les sciences contribu-

tives aux problématiques de l'éducation. Dans un but explicite de formation à la pratique réflexive, la HEP-Vs a mis en place plusieurs dispositifs et instruments, tels le *port-folio* et son *référentiel de compétences* [voir *Résonances* (2005) n°5, 32-33], le *bilan de compétences*, le *journal de bord de formation*, les *études de cas*, la démarche d'écriture d'un «*scénario didactique*», ainsi que la procédure qui règle les *entretiens de supervision* qui suivent l'observation d'une séquence d'enseignement et enfin sur le *document de suivi des stages*.

C'est dans ce contexte que nous invitons dès aujourd'hui le lecteur à prendre connaissance des quelques dispositifs de formation à la pratique réflexive proposés par la HEP-Vs, à savoir: le *journal de bord de formation*, le *bilan de compétences*, les *études de cas* et la démarche d'écriture d'un «*scénario didactique*».

#### Références bibliographiques

Paquay, L. (1994). Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant? *Recherche et formation*, 15, pp. 7-38.

Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. & Perrenoud, Ph. (1996). *Former des enseignants professionnels*. Bruxelles: De Boeck.

Perrenoud Ph. (2001) *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris: ESF.

Perrenoud, Ph. (2004). Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation. In J.-F. Inisan (Ed.) *Analyse de pratiques et attitude réflexive en formation*. Reims: CRDP de Champagne-Ardenne, pp. 11-32.

Schön, D. A. (1983/1994 pour la trad. fr.) *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal: Editions Logiques, coll. Formation des maîtres.

Tardif, M. et Lessard, C. (1999). *Le travail enseignant au quotidien. Expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*. Québec: Presses de l'Université Laval & Bruxelles: De Boeck.

## En raccourci

### L'itinéraire du lait Brochure



L'Agence d'information agricole romande propose une brochure richement illustrée sur l'itinéraire du lait, de l'herbage à l'étalage. La brochure peut être commandée gratuitement (avec contribution aux frais d'envois) auprès d'AGIR: 021 613 11 31, [www.agirinfo.com](http://www.agirinfo.com).

### Revue Prismes

### Jalons pour une éthique



*Prismes*, la revue pédagogique de la HEP vaudoise, pose dans son troisième numéro quelques jalons pour une éthique au niveau de l'individu, de la société et de l'école. La réflexion porte aussi sur des aspects concrets, comme la confrontation des valeurs dans une école multiculturelle ou l'apprentissage coopératif. [www.hep.vd.ch](http://www.hep.vd.ch) > Publications